

# Compte rendu de réunion Collectif Air Pur Carros / Sous-préfète

20 février 2020 à Grasse

## Présents :

- Anne FRACKOWIAK-JACOBS, sous-préfète de Grasse
- Caroline HENRY, Chef de l'unité départementale DREAL PACA
- Charles SCIBETTA, Maire de Carros
  
- Laurent MANZON, Directeur régional Colas Midi-Méditerranée
- Renaud GUILLEMAIN, Chef de service Environnement Colas Midi-méditerranée
- Laurent Fournier ??? (*pas sûr de l'identité*)
  
- Paul BOLLA, Collectif Air Pur Carros
- Sylvain LEPAGNOT, Collectif Air Pur Carros

## Déroulement :

- Tour de table de présentation
  
- Historique des faits par Colas :
  - Les plaintes des riverains des deux dernières années
  - Les réunions sur le site de l'usine, la réunion d'information à l'hôtel Promotel en 2019
  - Les actions réalisées :
    - Changement de qualité de bitume
    - Mise en place d'une rampe d'aspersion
    - Essais neutralisants
    - Mise en place d'un système de filtration à charbon actif pour le stockage des bitumes (5 cuves) le 14/10/2019
    - Intervention d'un huissier pour constater les odeurs (02/2020)
    - Etude de dispersion des odeurs réalisée par le cabinet OTE : pas besoin de changer la hauteur de la cheminée, ni la vitesse d'émission
  
- Le collectif explique son vécu au quotidien avec les nuisances olfactives :
  - Impossibilité d'aérer les maisons, de profiter des jardins, ...
  - Forte inquiétude sur les risques sur notre santé : les rejets contiennent des substances cancérigènes (benzène, benzoapyrène,...)
  - Parallèle avec le cas de Saint Rogatien, ville de Crès près de Montpellier (fermeture de l'usine suite aux demandes de mise aux normes par le préfet)

- Colas pose la question au collectif : pourquoi n'utilisons-nous pas la solution proposée par COLAS : application CLAUGER pour effectuer le relevé des odeurs ? C'est une application permettant de corréler l'activité industrielle, les conditions météorologiques et les signalements ?
  - Le collectif utilise l'outil officiel proposé par Atmosud : <http://www.sro-paca.org/page/plainte.php> pour lequel tout le monde peut avoir accès aux données
  - C'est à Colas de retranscrire les données dans l'application Clauger
- Colas donne les chiffres des mesures effectuées par l'APAVE et explique que les résultats sont « dans les normes ». **Ils continuent de travailler pour trouver l'origine des nuisances**
  
- La DREAL a réalisé deux visites, le 16/01 et le 17/02 : pas d'anomalie relevée.

### **Plan d'actions :**

- Proposition de la DREAL / Sous-préfète :
  - Diligenter dans les prochaines semaines une **visite inopinée et faire réaliser les prélèvements/analyses par un laboratoire tiers**, sur la base du nouvel arrêté ministériel n°2521 pour lequel la SCERM n'est en principe pas soumise car antérieure à la publication de l'arrêté (04/2019). Selon la DREAL, les critères de cet arrêté sont plus contraignants pour l'industriel
  
- Proposition du Maire de Carros :
  - **Mise en place d'un comité de suivi**, piloté par le Maire et composé de :
    - Sous-préfète (en réunion de synthèse)
    - Maire
    - DREAL
    - Métropole (Guillaume Beaurepaire)
    - Collectif Air Pur Carros (3 personnes maxi.)
    - Colas (3 personnes maxi.)
    - Atmosud
  
  - **Réaliser des études/mesures complémentaires à celles qui seront effectuées par la DREAL** (à définir en comité de suivi)

**Fin de réunion :**

Le Maire a demandé aux représentants de Colas de s'engager sur la réalisation des travaux nécessaires afin que cessent les nuisances et ce, quel qu'en soit le coût : ces derniers n'ont pas pris clairement d'engagement.

Le collectif a exprimé le fait que cela ne devrait pas durer des années et a réaffirmé son inquiétude sur les risques pour la santé publique. Exemple de l'école en construction à moins de 800 mètres de l'usine, sous les vents dominants.

A l'issue de la réunion, un dossier a été remis à la sous-préfète, contenant notamment la pétition avec la liste des signatures et les rapports des signalements sur SRO PACA.